

Un point sur les prêts étudiants

- Seulement 7% des étudiants français en bénéficient (11% il y a dix ans) et 17% des étudiants des écoles de commerce, qui représentent près de la moitié des bénéficiaires (lesquels sont à 60% élèves des grandes écoles).
- Ces prêts, qui présentent un taux de défaillance moyen assez faible (1,6%) et qui, en partie, sont utilisés à autre chose qu'au financement des études (un tiers sont en fait consacrés à des voyages ou à la création d'entreprises ; aux USA, fin 2017, 21,1% des étudiants se servaient de leurs prêts pour acheter des crypto-devises...) contribuent faiblement à la soulager la situation, souvent financièrement difficile, d'un grand nombre d'étudiants.
- Le budget mensuel moyen des étudiants en France ne dépasse pas 600 €. Et alors qu'on compte deux fois moins de boursiers en France qu'en Hongrie, plus de la moitié des étudiants se déclarent en situation financière difficile. 77% d'entre eux travaillent au cours de l'année ou l'été, dont 28% à temps plein. Ils ne sont, par comparaison, que 40% au Royaume-Uni, 49% en Allemagne et 52% au Danemark. Cet appoint représente 55% de leurs ressources, en moyenne, contre 25% pour l'aide familiale (sachant que 39,4% des étudiants n'en reçoivent aucune, ce qui explique cet assez faible pourcentage).
- 98% des étudiants français sont bancarisés. A 20 ans, 57% d'entre eux sont dans la même banque que leurs parents. Mais, à 25 ans, la moitié d'entre eux aura changé d'établissement.

Pour en savoir plus, consulter notre dossier : [le marché des étudiants](#).